

**DELIBERATION****2024/22****PROJET EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ SOLIDAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre le dix octobre, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Hirson, salle de réunion au site de Blangy, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

**Conseillers en exercice : 17, Présents : 10 , Représentés : 2, Votants : 12**

**Etaient présents :** M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, M. Patrick FEUILLET, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Christelle MAES, M. Laurent MARLOT, M. Jean-Pierre PREVOT, M. Gilles QUEILLE et M. Jean-Jacques THOMAS.

**Etaient représentés :** M. Mathieu CANON par M. Maurice DEMAUX et M. Thierry VERDAVAINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

**Etaient absents excusés :** M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Vincent LAMOUREUX et Mme Katie LEFEVRE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

**Le secrétariat a été assuré par :** Mme Bernadette HEDIART.

En 2021, le PETR du Pays de Thiérache est devenu Autorité Organisatrice de la Mobilité. Avec cette prise de compétence, les élus du Pays de Thiérache ont souhaité travailler à l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié intégrant un Schéma Directeur Vélo (PDMS-SDV). Le PDMS SDV du Pays de Thiérache a été adopté en décembre 2023 et propose 4 axes d'actions afin de répondre aux problématiques mobilité des habitants en Thiérache :

- Axe 1 : Développer les mobilités solidaires.
- Axe 2 : Favoriser la voiture partagée.
- Axe 3 : Inciter à la pratique des modes actifs.
- Axe 4 : Faire connaître l'offre de mobilité et promouvoir l'intermodalité.

Pour mettre en place ce programme ambitieux, le Pays de Thiérache - grâce au soutien de l'ADEME dans le cadre du programme "Accompagner les changements de comportements vers une mobilité durable, active, et solidaire" - a recruté une animatrice mobilité dédiée au déploiement du plan d'actions sur le territoire.

Le diagnostic mobilité issu du PDMS SDV a mis en lumière les problématiques liés à la mobilité des habitants. Les transports en communs ne correspondent pas aux habitudes de déplacement des habitants, des freins psychologiques se sont créés au fil des années, et le covoiturage n'est pas ancré dans les habitudes de déplacement des habitants et la pratique du vélo est jugée "dangereuse" sur les routes qui traversent le territoire. La pratique des mobilités douces n'est pas suffisamment développée par les habitants de la Thiérache.

Partant de ces constats, il est proposé de travailler, en déploiement du PDMS, à la mise en oeuvre d'un 1er programme d'actions sur la période 2024 / 2025, à partir des projets suivants :

1. La mise en place d'un Transport d'Utilité Sociale.
  2. La création et déploiement d'une offre de transport solidaire.
  3. L'éducation aux mobilités douces et durables.
- La mise en place d'un transport d'utilité sociale en partenariat avec l'association ATCHOUM

Le Transport d'Utilité Sociale et Solidaire (TUS) vise à apporter une solution adaptée aux problématiques de déplacement que rencontrent les habitants du territoire. Les habitants ont besoin d'une solution simple et sécurisée, leur permettant de pouvoir se déplacer sur l'ensemble du territoire pour les rendez-vous médicaux, les courses, ou encore accéder aux services publics etc... Le transport d'utilité sociale et solidaire permet de couvrir l'entièreté du territoire et d'apporter une solution souple et modulable en fonction des besoins de chacun.

Estimé à 79 000 € sur 3 ans, il est proposé de solliciter l'Etat au titre de Fonds chène à hauteur de 50% pour le financement de ce projet

- La création et déploiement d'une offre de transport solidaire :

En complément du service de Transport d'Utilité Sociale, il est proposé d'expérimenter une réponse aux problèmes de déplacement que rencontrent les jeunes ou le public fragile du territoire pour se rendre en formation ou en parcours d'insertion professionnelle.

Le projet présenté consiste à mettre à disposition des établissements accueillant un public en insertion professionnelle ou en formation, un service de location solidaire qui permettrait de répondre au premier frein liée à l'insertion de leur public en milieu professionnel. La flotte serait constituée de vélo à assistance électrique, d'un scooter électrique ou encore d'un véhicule sans permis pour réaliser sa démarche de réinsertion ou de formation.

Le coût de ce projet est estimé à 54 000 € pour lequel un financement au titre de l'Etat est sollicité à hauteur de 50 % et du programme LEADER à hauteur de 30 %

- L'éducation aux mobilités douces et durables avec la mise en place de classes mobilité

L'objectif de ce projet consiste à initier les enfants, dès leur plus jeune âge, à la pratique des mobilités douces et actives. Il sera rythmé par la participation à différents événements à rayonnement européen, national, régional ou encore local. Les objectifs du projet visent à :

- Lever les freins psychologiques des enfants et des parents quant à l'utilisation des moyens de déplacement durable.
- Lutter contre la sédentarité.
- Permettre un accès en toute sécurité des enfants aux moyens de déplacement doux.
- Valoriser les solutions existantes du territoire.

Le public cible sera constitué des établissements scolaires du territoire ainsi que tous les habitants.

Le projet prendra la forme de cycles d'ateliers au sein des écoles et des centres sociaux du territoire sur le temps de l'année scolaire, ponctués par des événements forts, ou s'intégrant dans des événements pré-existants.

Le projet des classes mobilité regroupe plusieurs événements :

- Challenge de l'éco mobilité : Il sera rythmés par des interventions des centres sociaux, des temps de lecture, de l'atelier buggy brousse de la sécurité routière, du passage du permis piéton par la gendarmerie nationale ainsi que des ateliers d'auto réparation de vélo ;
- Savoir rouler à vélo : Accompagnement par un professionnel référencé auprès de la DSDEN pour les établissements scolaires souhaitant instruire le savoir rouler à vélo pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 ;
- Semaine Européenne de Réduction des Déchets: En partenariat avec les centres sociaux, des ateliers de réparation des vélos seront animés à destination des habitants du territoire.

- Mai à vélo : Organisation d'un événement convivial rassemblant les participants des classes mobilité autour d'atelier de valorisation de la pratique du vélo et du territoire.

Au cours de ces événements seront abordées les thématiques suivantes : la santé, la sécurité, la mobilité et l'ouverture culturelle à l'extérieur.

Pour l'édition 2024/2025, 14 établissements se sont inscrits pour participer aux classes mobilité représentant 75 classes et 1223 enfants.

Estimé à 42 000 €, ce projet sollicite une participation financière de l'Etat à hauteur de 50% et du Programme LEADER à hauteur de 30%;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

**APPROUVE** le projet "mobilité solidaire pour la Thiérache" tel que présenté ;

**VALIDE** le plan de financement du projet ;

**SOLLICITE** la participation financière de l'Etat et du Programme LEADER pour le financement de ce projet ;

**AUTORISE** le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et signé les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président,

La Secrétaire de séance,



Olivier CAMBRAYE

Bernadette HEDIART

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture le  
Et publication le

Envoyé en préfecture le 23/10/2024

Reçu en préfecture le 23/10/2024

Publié le

ID : 002-200051118-20241010-22\_2024-DE